

Motion non partisane réclamant des pratiques exemplaires pour réduire le tabagisme

Longueuil, 4 décembre 2018 – Les élus de Longueuil Citoyen se réjouissent de l'adoption de la motion non partisane qu'ils ont déposée à la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Longueuil, le 4 décembre dernier, demandant au gouvernement du Québec d'adopter certaines pratiques exemplaires pour réduire le tabagisme.

« Avec cette motion, Longueuil rejoint la coalition de dizaines de municipalités et organismes de santé publique qui demandent au gouvernement du Québec une stratégie ambitieuse et cohérente pour réduire le tabagisme et prévenir la consommation du cannabis. En plus d'être un problème de santé publique, les mégots de cigarettes liés au tabagisme représentent une source de pollution majeure. Comme gouvernement de proximité, on peut en faire plus pour éliminer cette source de pollution inutile. », de déclarer le chef de l'opposition, Xavier Léger.

Le Directeur des Relations gouvernementales de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, Kevin Bilodeau, a joint sa voix à celle des élus de l'opposition pour remercier le Conseil de la Ville de son appui : « Aujourd'hui, Longueuil fait preuve de leadership pour lutter contre le tabagisme, les maladies du cœur et l'AVC. La Fondation appuie sans réserve les propositions contenues dans la résolution parce qu'elle contribue à la mise en place de solution dynamique et novatrice pour créer un environnement sain pour les citoyens de Longueuil. »

Rappelons que le 29 novembre dernier, divers élus municipaux et organisations de la société civile se sont réunis à Montréal pour créer la coalition réclamant l'adoption urgente, au Québec, de mesures relatives au tabagisme. La création de cette coalition s'inscrit dans un contexte nord-américain visant à augmenter la protection contre la fumée secondaire et garantir des environnements sains à la population des municipalités.